



Manuels  Fonctionnaires  Contremaîtres  Autres \_\_\_\_\_

Titre	Code	Groupe de traitement
AGENT DE RECUPERATION	343 c	6

**NATURE ET CARACTERISTIQUES DE LA FONCTION**

Travaux comportant l'exécution de diverses tâches relatives à la récupération, aux appels de remorquage, à la réception, l'entreposage et la livraison des véhicules-moteurs, bicyclettes et effets divers provenant de la Ville, de la C.U.M., de la C.T.C.U.M. et/ou du domaine public.

Le travail s'accomplit sous surveillance, selon une procédure établie et des directives orales ou écrites. Le titulaire est principalement tenu de recevoir et d'enregistrer les appels relatifs au remorquage, de les transmettre dans les plus brefs délais, de faire les inscriptions nécessaires sur les formules de réception de véhicules, bicyclettes, et effets divers, de disposer ces objets aux endroits appropriés, de s'occuper de leur remise aux réclamants ou de les préparer pour la vente aux enchères. Il doit, de plus, recevoir, trier et ranger tous les matériaux et marchandises que la Ville récupère, effectuer une surveillance constante sur les marchandises et véhicules entreposés et maintenir le bon ordre lors de la vente aux enchères. Il est également tenu d'effectuer diverses tâches manuelles d'entretien, de nettoyage, de déneigement, etc. Un employé de rang supérieur contrôle le travail.

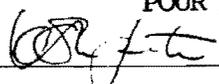
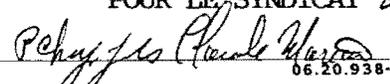
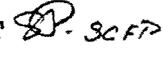
**EXEMPLES DE TACHES ACCOMPLIES**

- 1.- Reçoit par téléphone et/ou radio-émetteur, des demandes provenant de nos requérants en vue de faire remorquer des véhicules.
- 2.- Enregistre, sur le formulaire approprié, les renseignements pertinents à ces remorquages et les transmet, selon les priorités établies, dans les plus brefs délais, aux employés assignés à ce travail par l'intermédiaire des moyens de communication mis à sa disposition.
- 3.- Inscrit et concilie, lors de la réception des marchandises, toutes les informations nécessaires sur les formules prévues à cet effet et y appose sa signature.
- 4.- Relève les numéros d'inventaire, d'enregistrement et de série, note la marque, le modèle, l'année et la couleur, indique, au dossier, les objets trouvés à l'intérieur des véhicules, des parties ou accessoires manquants ou en surplus, ainsi que des dommages apparents et entrepose, au besoin, les objets de valeur.

(verso)

Signature	<b>POUR LA VILLE</b>	jour	mois	année	Signature	<b>POUR LE SYNDICAT</b>
		02	04	98		

- 5.- Accompagne, occasionnellement, les chauffeurs et opérateurs lors des remorquages et leur indique les endroits appropriés où devront être remisés les véhicules remorqués, bicyclettes et effets divers; fait déplacer, à l'intérieur de la cour, les véhicules destinés à la vente aux enchères, pose et enlève des élingues. Conduit une auto ou une camionnette pour se déplacer à l'intérieur de la cour.
- 6.- Remet les biens aux réclamants et signe les formules de remise en s'assurant que la marchandise est payée (enchère) et correspond bien à celle indiquée au reçu ou à toute autre formule de prise de possession.
- 7.- Avise son supérieur lors de la découverte d'armes, d'outils de cambriolage ou autres objets prescrits par la loi.
- 8.- Prépare, conformément aux instructions reçues, des lots de marchandises diverses pour fins de vente par voie d'enchères publiques.
- 9.- Accompagne et assiste toute personne autorisée à visiter ou inspecter les biens entreposés.
- 10.- Enlève les plaques d'inventaire, d'immatriculation et/ou de série, masque les identifications des véhicules et articles divers à être vendus aux enchères.
- 11.- Démonte des pièces de métal à l'aide d'outils manuels tels que chalumeau, masse, scie à fer, coin, clef, tournevis, pince, marteau, etc.
- 12.- Charge, démarque, trie et range les diverses marchandises reçues, livrées et/ou transportées par la récupération-fourrière.
- 13.- S'assure que les marchandises et véhicules entreposés sont protégés des intempéries, et par temps froid, vidange les radiateurs le requérant.
- 14.- Dénombre quotidiennement les véhicules, et sur demande les bicyclettes et les effets divers entreposés.
- 15.- Assume seul, lorsque requis, la responsabilité des réceptions, la nuit, les fins de semaine et les jours fériés.
- 16.- Surveille la marchandise entreposée et assure la sécurité et le bon ordre lors des ventes à l'enchère.
- 17.- Entretien et nettoie au besoin la cour, les entrepôts et le bureau; déneige la cour, les véhicules et toutes les entrées des bâtiments; dispose des déchets etc.
- 18.- Vérifie quotidiennement l'état des clôtures et rapporte toute anomalie.
- 19.- Témoigne, à l'occasion, devant les tribunaux.
- 20.- Certifie, au besoin, au bureau des réclamations, la présence d'objets et/ou dommages constatés lors de la préparation du dossier.

Signature	POUR LA VILLE	jour	mois	année	Signature	POUR LE SYNDICAT
		52	04	88		



Ville de Montréal

Description  Qualification  
d'emploi, de fonction, ou de poste

Manuels  Fonctionnaires  Contremaîtres  Autres \_\_\_\_\_

Titre	Code	Groupe de traitement
AGENT DE RECUPERATION	343C	6

QUALITES REQUISES

**Bonnes connaissances:**

- du territoire de la communauté urbaine de Montréal;
- de l'identification des différentes marques de véhicule et de leurs accessoires;
- de l'identification des métaux ferreux, non-ferreux.

**Habiletés:**

- à faire preuve de tact, de courtoisie, de jugement et d'initiative;
- à lire des chiffres et des lettres et à les reporter fidèlement;
- à remplir minutieusement des formules;
- à observer et identifier des objets divers et les décrire en détail;
- à effectuer des travaux manuels simples au moyen d'un outillage;
- à distinguer les couleurs;
- à obtenir des interlocuteurs des renseignements exacts et précis;
- à opérer des appareils tels que radio émetteur-récepteur, intercom, etc.;
- à s'exprimer clairement.

Posséder une licence valide de chauffeur et avoir subi avec succès les examens de conduite administrés par l'école d'entraînement des chauffeurs de la Ville. Détenir un permis provincial - classe 41 ou 42.

Acuité auditive.

DEGRE MINIMUM D'INSTRUCTION ET D'EXPERIENCE

**Instruction**

Savoir lire, écrire et parler le français

**Expérience**

Quelque expérience pertinente à la fonction

Le candidat ne doit pas avoir été condamné pour infraction ou acte criminel incompatible à la nature de la fonction.

Signature	<b>POUR LA VILLE</b>	jour	mois	année	Signature	<b>POUR LE SYNDICAT</b>
		02	04	88		<b>SCEPD</b>